

AUTOMOBILES  
**CITROËN**

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 17 Juillet 1972, les moteurs de ces véhicules sont équipés d'une cartouche filtrante « PURFLUX » (Inscriptions rouges sur fond jaune).

NOTA : Cette cartouche doit être impérativement remplacée à la révision des 1000 km.

#### PIECES DE RECHANGE

Les coffrets de remise en état moteur ( embiellage ) vendus par le Service des Pièces de Rechange, contiennent cette nouvelle cartouche.

Le Service des Pièces de Rechange continue à fournir la cartouche « PUR-FLUX » n° AM 223 105 A. (Inscriptions noires sur fond jaune) qui doit être montée lors de la révision des véhicules aux 1000 km ou à la révision des moteurs aux 1000 km lorsque ceux-ci ont été remplacés ou réparés (échange de vilebrequin).

#### REPARATION.

Les conditions de montage restent identiques.

Se conformer aux inscriptions portées sur la cartouche.



#### NOTE TECHNIQUE

N° 162 A

Le 15 Novembre 1972

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

---

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

---

#### VEHICULES A

AKS ( AK série AK )

2 cv 6 ( AZ série KA )

DYANE 6 ( AY série CB )

MEHARI ( AY série CA )

AMI 8 Tous Types

---

#### MOTEUR

---

Cartouche de filtre à huile